



COMMUNE DE CLANS

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-neuf et le vingt mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURAN Robert, LAURENT Marianne, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel.

Absents excusés : Madame SAMPEDRO Nathalie représentée par Mme LAURENT Marianne

Absents : Madame SCHERHAG Marielle, Monsieur AUBERT Éric

Convocation du : 7 mars 2019

Nb de membres : 12

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre :

Abstention :

Délibération n° 2019_05D : VOTE DU BUDGET PRIMITIF – Caisse des Ecoles -

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses.....	3 565.48
- Résultat de fonctionnement reporté.....	3 565.48
- TOTAL DES DEPENSES.....	3 565.48
- TOTAL DES RECETTES.....	3 565.48

Puis il propose de voter le budget :

Pour la section de fonctionnement : par chapitre

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

- VOTE le budget 2019 de la Caisse des Ecoles, comme présenté et proposé par le Maire

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture le 21/03/2019

Et publication ou notification du 21/03/2019



Le Maire

Roger MARIA